

Ce Fameux Plébiscite

Plus on y pense, plus on trouve ça bête !

On devinera que nous parlons du dernier plébiscite.

Premièrement, ça n'avait pas même le mérite d'être original. Toutes les provinces s'étaient déjà payé ce luxe, à l'exception de la province de Québec, et malgré cela, il ne pouvait y avoir de doute sur les sentiments du pays. La masse du peuple, quoiqu'en disent les plébiscitistes, est contre la prohibition. M. Laurier le sait, M. Tarte le sait, M. Fisher le sait.

Deuxièmement, en accordant le plébiscite, on laissait espérer à ceux qui le demandaient, qu'au cas où ils obtiendraient la victoire, le gouvernement leur donnerait une loi qu'il n'avait pas les moyens d'appliquer, et qui, de l'aveu même de M. C. A. Geoffrion à Valleyfield, serait la plus libérale des mesures.

Troisièmement, on savait d'avance que cette prétendue élection qui devait coûter au pays un quart de million, serait une farce qui ne prouverait rien.

Il faut entendre le *Progrès* de Valleyfield sur la manière dont le vote s'est donné, pour se convaincre. Sur les 231 votes qui ont été donnés en faveur de la prohibition, dit ce journal, nous affirmons que plus de cent ont été donnés par des gens qui sont absolument opposés à la prohibition, qui ont favorisé l'augmentation du nombre des hôtels et buvettes, et qui, l'avenir le prouvera, seront dans les mêmes dispositions chaque fois que l'occasion s'en présentera. Le mot d'ordre était donné : ' votez pour la prohibition, c'est le meilleur moyen d'embêter le gouvernement Laurier.' C'est ce qui fait que les principaux conservateurs de la ville et de la paroisse ont voté pour la prohibition. Dans le poll No 17, par exemple, il n'y a certainement pas plus de 12 prohibitionistes prononcés et cependant il s'est donné 46 votes dans ce sens. Il a dû en être un peu de même dans toutes les autres parties de la province de Québec, et malgré tout la majorité anti-prohibitioniste s'élève à plus de quarante mille.

" Dans la paroisse de St Thimothée, dont la population est d'une sobriété reconnue, il n'y a eu que trois votes enregistrés en faveur de la prohibition sur un total de 209 votes. "

Or, prévoyant ce mouvement des conservateurs M. Tarte s'est vu dans la nécessité de forcer les hôteliers et autres intéressés à se mettre sur la route pour sauver le gouvernement de l'embarras où l'avait placé sa propre imprudence.

On sait comment le travail s'est fait. Nous pourrions même mettre le nom sur une vingtaine d'individus qui ont voté une dizaine de fois dans cette élection sans en avoir aucunement le droit. La chose est notoire.

De part et d'autre ça été une farce, mais une farce qui a coûté cher et qui n'est pas sans résultats néfastes pour le pays.

D'abord, cette manière d'abuser du suffrage va avoir pour résultat de familiariser le peuple avec les moyens de voler une élection, de détruire son respect de la loi.

Un autre effet immédiat, ça été de multiplier les scènes d'ivrogneries dont les élections fournissent toujours l'occasion.

Puis nous voilà en face d'une agitation qui va troubler le pays pendant des années.

La Patrie peut crier que le mouvement prohibitionniste est enterré. Les buveurs d'eau ne chantent pas sur ce ton-là. Ils continueront à dire qu'ils ont obtenu la majorité dans tout le pays, et que le gouvernement est par conséquent tenu d'obéir à la voix du peuple, telle qu'exprimée aux polls.

On répondra que Québec ne veut pas de prohibition, et les au dehors on en profitera pour protester contre l'influence de la province française, pour médire de notre race.

Tout cela parce que la députation libérale a eu un moment de faiblesse.

Pourquoi fallait-il tenir cette promesse faite sans réflexion. Combien d'autres réformes promises par la même convention — réformes autrement importantes, autrement urgentes — restent encore à l'ordre du jour ?

Le plébiscite va servir à une chose — nous démontrons comment les affaires du parti sont administrées — ce qu'il y a réellement d'habileté